



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

VILLE DE TRILPORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 17 novembre 2020

N°2020/69 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU FINANCIER ANNUEL A LA COLLECTIVITE DE LA ZAC MULTISITES SAINT-FIACRE / VERDUN – BERLIOZ / FUBLAINES

L'an deux mille vingt le mardi 17 novembre à 20H00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se sont réunis salle Saint-Exupéry, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 10 novembre 2020.

Etaient présents : 23

Mesdames, messieurs Jean-Michel MORER, Michel EBERHART, Françoise VASSELON, Joaquim DA CRUZ, Annick PANE, Gérard MORAUX, Manuel MEZE, Laure SEVAT, Carole CARDOSO, Denise GONON, Luc AVELINE, Iphigénie ANGEBAULT, Séverine HEBERT, Jocelyne SERDOS, Geneviève CAIN, Fathia BEN MABROUK, Cécile LAROYE, Francine BERTHAUX, Sébastien LASCOURREGES, Jonathan LOZACH, Stide MARQUEZ, Camille FASSI, Typhaine TOKPAN.

Pouvoirs : 4

Monsieur Azdine RAMDAN à monsieur Manuel MEZE, madame Birgit SHRUFER à madame Denise GONON, monsieur Philippe RIERA à madame Typhaine TOKPAN, monsieur Serge MAGLIOZZI à madame Geneviève CAIN.

Absents excusés : 2

Messieurs Eric KRAEMER, Ange AMBROSIO.

Madame Denise GONON a été élue secrétaire de séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le code de l'urbanisme, notamment ses articles, L. 300-4, L. 300-5, L. 311-1 et suivants ainsi que R. 311-1 et suivants,

VU la délibération n°2010/12/001 du 16 décembre 2010, arrêtant le périmètre d'étude, les modalités de la concertation publique et confirmant les objectifs poursuivis pour l'aménagement des secteurs Saint-Fiacre / Verdun et Berlioz / Fublaines,

Saint-Fiacre / Verdun
Accusé de réception en préfecture
077-217704758-20201117-2020-069DEL-DE
Date de télétransmission : 19/11/2020
Date de réception préfecture : 19/11/2020

VU la délibération n°2011/11/027 du 25 novembre 2011, approuvant le bilan de la concertation (concertation lancée par délibération du Conseil Municipal du 27 décembre 2010, et achevée par une réunion et une journée portes ouvertes le 29 janvier 2011) pour la création de la zone d'aménagement concerté (ZAC) multisites Saint-Fiacre / Verdun - Berlioz / Fublaines,

VU la délibération n°2011/11/028 du 25 novembre 2011, portant création de la ZAC multisites Saint-Fiacre / Verdun - Berlioz / Fublaines,

VU la délibération N°2012/12/002 du 20 décembre 2012 attribuant la concession de la réalisation de la ZAC multisites Saint-Fiacre / Verdun - Berlioz / Fublaines à l'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne (AFTRP) (devenue Grand Paris Aménagement),

VU le traité de concession d'aménagement (TCA) relatif à la ZAC multisites Saint-Fiacre / Verdun - Berlioz / Fublaines signé le 16 janvier 2013,

VU l'avenant n° 1 au TCA relatif à la ZAC multisites Saint-Fiacre / Verdun - Berlioz / Fublaines signé le 7 décembre 2016,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré

PAR 23 voix POUR (mesdames, messieurs Jean-michel MORER, Michel EBERHART, Camille FASSI, Françoise VASSELON, Joaquim DA CRUZ, Annick PANE, Gérard MORAUX, Manuel MEZE, Laure SEVAT, Carole CARDOSO, Denise GONON, Luc AVELINE, Iphigénie ANGBAULT, Séverine HEBERT, Azdine RAMDAN, Fathia BEN MABROUK, Birgit SHRUFER, Jocelyne SERDOS, Francine BERTHAUX, Jonathan LOZACH, Cécile LAROYE, Sébastien LASCOURREGES, Stide MARQUEZ) et 4 voix CONTRE (mesdames, messieurs Serge MAGLIOZZI, Typhaine TOKPAN, Philippe RIERA, Geneviève CAIN)

APPROUVE le compte rendu financier annuel à la collectivité territoriale concédante au titre de l'exercice 2019 annexé à la présente,

CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX

Le

Publié le 20 NOV. 2020

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,

Jean-Michel MORER



Accusé de réception en préfecture
077-217704758-20201117-2020-069DEL-DE
Date de télétransmission : 19/11/2020
Date de réception préfecture : 19/11/2020